

**OUVRIER QUALIFIÉ POLYVALENT AU SERVICE
BÂTIMENTS - MENUISIER (F/M/X)**

L'Administration Communale de Waimés recrute
un ouvrier qualifié (F/M/X) pour le service Bâtiments
– Ouvrier qualifié polyvalent - Menuisier
Temps plein – Echelle D2 - CDD

Envie de mettre vos talents techniques au service du public ?

Devenez notre nouveau collègue pour jouer un rôle décisif pour le cadre de vie des Waimerais.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

MISSIONS

- Vous assurez l'entretien et la maintenance des infrastructures et des bâtiments
- Vous effectuez des travaux liés à la qualification ;
- Vous êtes amené à venir en soutien des autres services selon les besoins ;
- Vous respectez les prescriptions en matière de sécurité, hygiène et environnement.

COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES

- Être rigoureux, précis et avoir le souci de la qualité ;
- Être polyvalent et avoir le sens du service ;
- Être motivé ;
- Avoir une bonne communication orale ;
- Faire preuve de disponibilité, de flexibilité, de fiabilité ;
- Avoir l'esprit d'équipe et de collaboration tout en faisant preuve d'autonomie ;
- Être capable de s'adapter et être ouvert au changement ;
- Être ponctuel ;
- Être disposé à suivre les formations nécessaires ;
- Agir avec intégrité et professionnalisme : agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers ;

- Intérêt pour les missions d'une commune, adhésion aux valeurs de l'institution que sont le respect, l'efficacité, l'utilité, la bienveillance.

Cette liste n'est pas exhaustive.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Vous êtes détenteur d'un permis de conduire B
- Vous disposez des aptitudes physiques et techniques à réaliser divers travaux liés aux bâtiments en général et à leurs éléments structurels et connexes
- Vous êtes attentif à la sécurité et en connaissez les règles de base
- Vous maîtrisez les différentes techniques applicables en la matière et les équipements et outillages spécifiques.

Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

Voir description de fonction et profil de compétences détaillés ci-après.

NOTRE OFFRE

- Rémunération : Echelle barémique D2
- Possibilité de valoriser l'ancienneté - sans limitation pour le secteur public et jusqu'à 10 ans dans le secteur privé si activité utile à la fonction
- Allocation de fin d'année et 2^e pilier de pension
- Contrat à durée déterminée d'un an menant à un CDI si évaluation positive à l'échéance
- Temps plein 38h/semaine réparties du lundi au vendredi, selon l'horaire suivant :
 - Lundi au jeudi : 07h30 – 16h00
 - Vendredi : 07h30 – 14h00.

A l'issue de l'examen de recrutement, un poste temps plein sera attribué pour le service Bâtiments. Les personnes ayant réussi l'examen et non sélectionnées seront versées dans une réserve de recrutement valable deux ans qui pourra être utilisée pour le recrutement d'ouvriers qualifiés.

Conditions d'accès

1. Être belge ou ressortissant de l'U.E. ; pour les non-ressortissants de l'U.E., être en possession d'un permis unique au sens de l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
2. Être porteur d'un diplôme au moins égal à celui délivré à l'issue du 2^e degré de l'enseignement secondaire en menuiserie
ou
 Être porteur d'un diplôme de l'enseignement ou un titre de compétences ou un titre de formation professionnelle, positionné au niveau 3 dans le cadre francophone de certification.

ou

Être détenteur d'un certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyens Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré

3. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction visée ; le comportement approprié sera vérifié au moyen d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) ne remontant pas à plus de trois mois ;
4. Satisfaire à l'épreuve organisée par la Commune et qui sera communiquée lors de la convocation à l'examen.

Les candidats réunissant les conditions d'accès seront convoqués à l'épreuve de sélection qui se tiendra le **09 septembre 2026** pour l'examen écrit et le **16 septembre 2026** pour l'entretien oral.

Atouts

- Posséder les permis BE, C, CE et avoir un CAP valide sont des atouts
- Être dans les conditions APE au moment de l'engagement
- Avoir des compétences en couverture de toiture et zinguerie

CANDIDATURES

Pour postuler, veuillez envoyer ou déposer votre candidature à l'attention de Monsieur Maxime Perrez, Directeur général f.f., Place Baudouin, 1 à 4950 Waimes par courrier postal ou par e-mail : servicepersonnel@waimes.be.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en contactant le service du Personnel – 080/689 173 – servicepersonnel@waimes.be.

Documents à fournir obligatoirement pour que la candidature puisse être recevable :

- lettre de motivation,
- curriculum vitae,
- extrait du casier judiciaire récent (moins de 3 mois),
- copie du diplôme.

Date ultime d'envoi des candidatures : 1^{er} septembre 2026 à midi (si par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi).

Seules les candidatures introduites dans les délais et complètes seront prises en compte.

Administration communale de Waimes

Intitulé de la fonction

Ouvrier qualifié polyvalent au service bâtiments – menuisier (f/m/x)

MISSION

L'ouvrier qualifié polyvalent au service bâtiments – menuisier (f/m/x) assure, au sein du service travaux, la fabrication, la pose, l'entretien et la réparation d'ouvrages en bois et matériaux dérivés, tant en intérieur qu'en extérieur, dans le patrimoine communal (bâtiments, infrastructures et équipements).

Il met en œuvre ses compétences techniques afin de garantir des réalisations de qualité, durables et conformes aux normes en vigueur, en assurant la prise de mesures, la fabrication, l'assemblage et la pose des éléments.

Il intervient notamment dans la réalisation et la pose de mobilier, de bardages, de cloisons, de lambris, de menuiseries intérieures et extérieures (portes, châssis, escaliers...), ainsi que dans des travaux de rénovation, d'entretien et de maintenance des bâtiments communaux. Il peut également être amené à effectuer des interventions ponctuelles en toiture et en zinguerie, dans la limite de ses compétences et consignes reçues.

L'agent travaille en équipe, sous la responsabilité directe du brigadier responsable du service bâtiments, et exécute les tâches qui lui sont confiées dans le respect des consignes, des procédures et des règles de sécurité.

Dans une logique de polyvalence encadrée, il peut participer ponctuellement à d'autres missions du service travaux, en lien avec ses compétences et dans le respect de sa qualification.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Etre détenteur d'un permis de conduire B
- Disposer d'un casier judiciaire vierge
- Disposer d'une qualification ou d'une expérience probante en menuiserie
- Respecter en tout temps la législation relative au bien-être au travail
- Appliquer strictement les consignes de sécurité
- Porter les équipements de protection individuelle (EPI)
- Respecter les règlements, procédures et instructions internes

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en atelier et sur chantier, en intérieur et en extérieur
- Exposition aux conditions climatiques lors des interventions extérieures
- Travail physique impliquant manutention de charges et utilisation de machines
- Exposition à certains risques professionnels (machines, bruit, poussières, travail en hauteur ponctuel)
- Travail en équipe sous encadrement du brigadier
- Participation éventuelle à des interventions urgentes (sécurisation, réparations, intempéries, salage et déneigement)

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

Professionalisme et déontologie

- Faire preuve d'intégrité, de loyauté et de respect des règles
- Respecter le devoir de réserve et la discrétion professionnelle

Administration communale de Waimes

- Agir dans l'intérêt général et dans le respect du service public
- Faire preuve de ponctualité et de fiabilité
- Veiller au respect des normes environnementales

Compétences relationnelles

- Communiquer efficacement avec la hiérarchie, les collègues et le public
- Collaborer au sein d'une équipe et avec d'autres corps de métier
- Faire preuve de civilité, de respect et de sens du service

Organisation et gestion du travail

- Exécuter les tâches avec méthode, rigueur et précision
- Lire et interpréter des plans, croquis et fiches techniques
- Gérer les priorités et apprécier l'urgence des demandes
- Respecter les délais et les consignes
- Garantir un travail soigné et conforme
- Maintenir un bon niveau de qualité dans le travail accompli

Comportement professionnel

- Faire preuve d'initiative dans les limites de ses fonctions
- S'adapter aux contraintes de chantier et aux imprévus
- Gérer son stress et garder son sang-froid en toute circonstance
- S'investir dans sa fonction, maintenir et développer ses compétences à jour

COMPÉTENCES LIÉES À LA FONCTION

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive.

Réaliser les travaux	<p>GENERALITES :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Réaliser les travaux sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique▪ Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures communales▪ Effectuer des tâches liées à sa qualification ainsi que les tâches accessoires nécessaires▪ Participer, selon les besoins du service, à des travaux polyvalents▪ Veiller à la propreté du chantier et du matériel après intervention▪ Appliquer les règles de sécurité pour soi-même, ses collègues et les usagers <p>SPECIFICITES :</p> <p><u>Conception et préparation</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Lire et interpréter les plans, croquis et cahiers des charges▪ Prendre des mesures et établir les dimensions des éléments à réaliser▪ Réaliser des croquis ou esquisses simples▪ Déterminer les méthodes d'assemblage et les techniques à utiliser▪ Sélectionner les matériaux en fonction des contraintes techniques
-----------------------------	--

DESCRIPTION DE FONCTION ET PROFIL DE COMPETENCES

Administration communale de Waimés

Production – Travaux de menuiserie

- Découper, façonner et assembler des éléments en bois ou matériaux dérivés
- Réaliser des ouvrages de menuiserie (portes, châssis, mobilier, cloisons, escaliers, planchers...)
- Effectuer les opérations d'usinage (sciage, rabotage, fraisage, perçage...)
- Assembler les éléments par collage, vissage, clouage ou autres techniques adaptées
- Effectuer les travaux de finition (ponçage, ajustement, traitement de surface)
- Réaliser des travaux de rénovation et de réparation d'ouvrages existants
- Régler et ajuster les éléments pour garantir leur bon fonctionnement

Pose et interventions sur site

- Installer et fixer les ouvrages réalisés (portes, châssis, cloisons, plafonds, mobilier...)
- Poser les éléments de quincaillerie (charnières, serrures, accessoires...)
- Effectuer des remplacements ou réparations sur site
- Adapter les ouvrages aux contraintes du chantier
- Réaliser ponctuellement des travaux en hauteur dans le respect des règles de sécurité

Sécurité et gestion des chantiers

- Sécuriser le chantier et mettre en place les dispositifs nécessaires
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité et d'hygiène
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle
- Utiliser les équipements adaptés pour le travail en hauteur (échelles, échafaudages...)
- Prévenir les risques liés à l'utilisation des machines et outils

Contrôle et qualité

- Prendre les mesures nécessaires à la réalisation des ouvrages
- Vérifier la conformité des réalisations aux plans et aux normes
- Contrôler la qualité et la finition des ouvrages réalisés
- Vérifier le bon fonctionnement des éléments posés
- Veiller au respect des normes de sécurité et des contraintes techniques

Information et suivi

- Informer la hiérarchie de l'avancement des travaux
- Signaler tout problème technique, matériel ou de sécurité
- Prendre connaissance des consignes et du planning
- Identifier les contraintes du chantier avant intervention

Interaction et travail en équipe

- Collaborer avec les membres de l'équipe et les autres services techniques
- Travailler en coordination avec les autres corps de métier
- Communiquer avec sa hiérarchie pour clarifier les besoins
- Participer activement aux formations proposées
- Adopter un comportement professionnel en toutes circonstances

Administration communale de Waimes

Gérer le matériel, les matériaux, le charroi

- Réceptionner, vérifier et stocker les matériaux et équipements
- Assurer l'approvisionnement du chantier ou de l'atelier
- Utiliser correctement les outils, machines et équipements
- Entretien, nettoyer et ranger le matériel, les machines et les locaux
- Assurer l'entretien de premier niveau des machines
- Signaler les défaillances et besoins en matériel
- Assurer la bonne utilisation du charroi communal (permis B minimum)